

### **Schéma régional de la formation professionnelle des personnes handicapées / formation professionnelle et apprentissage**

**Partenaires associés :**  
Organismes de formation  
et CFA, ANPE, CAP  
EMPLOI Rhône, Missions  
Locales, Établissements  
de l'éducation spécialisée,  
Éducation nationale,  
Chambres consulaires

**Organisme porteur :**  
CRDI Rhône-Alpes

**Contact :**  
Cécile FAURE,  
Assistante schéma régional

#### **★ Public concerné**

Bénéficiaires de l'article L.323.3 du Code du Travail et jeunes apprentis de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'article L.323.3 du Code du Travail ou titulaire pour la première année d'apprentissage d'une notification de la CDAPH.

#### **★ Objectifs**

- Favoriser l'accès des personnes handicapées (demandeurs d'emploi ou salariés) au dispositif ordinaire de formation ou d'apprentissage afin de mieux préparer leur insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail, ou de développer de nouvelles compétences.
- Doter les organismes de formation des compétences nécessaires pour la prise en compte du handicap en formation : aménagements pédagogiques, matériels, aides humaines...
- Développer les synergies entre les acteurs de la formation, de l'orientation et de l'accompagnement des publics afin d'organiser les conditions d'un accès de qualité à la formation.
- Mettre à disposition des professionnels de l'orientation et de l'insertion un outil d'information présentant l'offre de formation dispensée par les organismes labélisés.

#### **★ Les Acteurs et les Réalisations**

Les Organismes de formation constituent le coeur du dispositif du Schéma Régional. Des "référents schéma" sont désignés dans chaque organisme de formation labélisé et suivent une formation spécifique dans le cadre du dispositif "schéma régional". Les référents schéma ont pour mission, en outre, d'assurer l'accueil et l'accompagnement individualisé des stagiaires tout au long de la formation. Les Organismes de formation labélisés dans le Rhône: 81 dont 17 proposant des contrats d'apprentissage.

408 jeunes et adultes dont 59 apprentis ont bénéficiés d'une formation dans les organismes labélisés du Rhône en 2006 soit 34% des stagiaires au niveau régional.

La liste des référents schéma et des organismes est consultable sur le site [www.handiplace.org](http://www.handiplace.org)